

INTERMODALITÉ

L'intermodalité se définit comme une mise en contact de l'ensemble des réseaux de transports, assortie d'une simplification tarifaire.

Une première série d'indicateur répondant à cette thématique concerne la connexion intermodale proposée pour chacun des modes de transports en 2002. L'objectif étant de voir si le tramway a permis de favoriser les échanges entre les modes de transports pour un même déplacement à travers la mise en place de connexions et d'horaires réfléchis avec les autres réseaux de transports du territoire afin de renforcer leur maillage et l'offre de transports autre que la voiture particulière.

Les parc-relais et les pôles d'échanges intermodaux, inexistants sur le territoire en 2002, constituent un indicateur majeur avec la mise en service du tramway, situés à des points stratégiques à proximité de certaines stations de tramway. Comme préconisé dans le Plan de Déplacements Urbain de l'agglomération clermontoise de 2001, les P+R devraient permettre un report modal de la VP sur les TC et les PEI devraient améliorer les échanges entre modes de transports publics.

Ces indicateurs permettent de voir également quel territoire peut être concerné par l'intermodalité.

Le second type d'indicateur concerne la tarification intermodale et permettrait de mettre en place une billettique transversale pour les différents modes de déplacements avec le tramway ainsi qu'une tarification intégrée.

CONSTAT 2002 :

L'intermodalité pour favoriser les transports collectifs et faciliter les déplacements dans l'agglomération.

Illustration :

- **Annexe intermodalité – 1** : les lieux d'échanges : intermodalité entre le réseau ferroviaire, les bus urbains et les cars interurbains en 2002.
- **Annexe intermodalité – 2** : Tableau des échanges entre les différents modes de transports collectifs dans les gares du Puy-de-dôme + méthodologie.
- **Annexe intermodalité – 3** : Méthodologie de classification des gares ferroviaires de Clermont ferrand (gare centrale et La Pardieu)
- **Annexe intermodalité – 4** : Grille horaires départ/arrivée en gare SNCF des trains et des cars.



MÉTHODOLOGIE :

Les sources concernant la thématique « intermodalité » :

- Intermodalité SNCF, lignes interurbaines, réseau de bus urbain – SNCF, Conseil Général, SMTC, extrait de l'observatoire des déplacements, Clermont Métropole Juin 2003,
- Classification des gares de Clermont-Ferrand en matière de pôle d'échanges, extrait des échanges entre modes de transports collectifs dans les gares en Auvergne, Observatoire Régional des Transports, Mai 2004, période de référence : les services durant l'hiver 2001-2002, jeudi ouvrable de base, p.22 et 39.
- Horaires des départs et des arrivées des trains et des cars à la gare SNCF, extrait des échanges entre modes de transports collectifs dans les gares en Auvergne, Observatoire Régional des Transports, Mai 2004, période de référence : les services durant l'hiver 2001-2002, p.79-80.
- Intermodalité VP et autres modes de transports (offre de stationnement), extrait de l'observatoire des déplacements, Clermont Métropole, Juin 2003,
- Nombre de départs des interurbains en gare routière et desservant la gare SNCF, 2002 (horaire d'arrivée indisponible),
- La tarification intermodale – T2C, extrait de l'observatoire des déplacements, Clermont Métropole, Juin 2003.

L'intermodalité avec le réseau ferroviaire.

En 2002, l'offre SNCF en gare de Clermont Ferrand propose 15 lignes dont certaines comptent une trentaine de trains par jour. La connexion intermodale avec la route concerne les services de car TER qui respectent les correspondances. D'autres services desservent la gare (annexe 2) et concernent les lignes «Transdôme» du Conseil Général avec 23 lignes régulières ; 7 lignes du réseau de bus urbain T2C (lignes 2, 4, 8, 10M, 14, 17, express AB) ainsi que les navettes qui desservent l'aéroport et Vulcania (à partir de l'été 2002, l'offre est axée sur les correspondances des trains de ou vers Paris).



Gare principale de Clermont-Ferrand classée en tant que pôle d'échanges important :

CLERMONT-FERRAND (63)

Gare principale de Clermont-Ferrand classée en tant que pôle d'échanges important:
(pôle d'échanges important)

⇒ CARACTERISTIQUES GENERALES

Mouvements de trains (arrivées + départs)	214
Lignes routières TER	4
Mouvements d'autocars TER (arrivées + départs)	16
Lignes routières départementales	22
Mouvements d'autocars départementaux (arrivées + départs)	126
Lignes de transport urbain	8

⇒ ORGANISATION DU POINT D'ECHANGES

La gare de Clermont-Ferrand comporte deux entrées : l'une côté bâtiment voyageurs, l'autre côté parking de la gare (avenue Anatole France, rue Guynemer).

La gare routière ne se trouve pas sur le site de la gare.

Sur le **parvis de la gare, côté bâtiment voyageurs** s'arrête la plupart des lignes de transports urbains qui desservent la gare (5 lignes) et certains services d'autocars TER et départementaux. La distance entre le bâtiment voyageurs et ces différents arrêts est faible (entre 20 et 100 mètres).

Côté parking, l'accès aux autres lignes de transports routiers est plus **éloigné** du bâtiment voyageurs et surtout **peu lisible**. En effet, pour rejoindre l'arrêt partagé par les transports urbains et interurbains rue Anatole France, le voyageur traverse successivement le souterrain de la gare, le parking, monte sur la passerelle (au-dessus de la rue Guynemer) et doit franchir à niveau la rue Anatole France (soit un parcours de 200 mètres environ).

L'information pour les lignes départementales à la gare SNCF est largement insuffisante (un seul poteau d'arrêt, sans indication des lignes et des horaires, sur le parvis).

⇒ FONCTIONNEMENT DU POINT D'ECHANGES

Du fait de l'importance des offres routières et ferroviaires, **les correspondances sont très nombreuses** (plus de 100, sans compter les échanges trains/transports urbains).

Une dizaine de correspondances est organisée entre les trains de ou vers Paris et les autocars de ou vers Mende, Le Mont-Dore (TER) et Mauriac (autocar départemental).

Les correspondances possibles s'effectuent plutôt aux heures de pointe (7h00-9h00 et 16h00-19h00), notamment pour les échanges trains/autocars départementaux.

Les lignes de transports urbains sont fréquentes (au moins 1 bus toutes les 20 minutes) de 7h00 à 19h00 pour prendre un train (et vice et versa). Toutefois, dans les créneaux horaires plus matinaux (5h00-7h00) et de nuit (20h00-23h00), l'offre est très limitée (des correspondances sont possibles principalement avec les lignes 2, 4 et 17) voire inexistante : pas de correspondance sur le premier train vers Paris (5h27) et le dernier train venant de Lyon (22h50).

Source : extrait des échanges entre modes de transports collectifs dans les gares en Auvergne, ORT, Mai 2004, période de référence : les services durant l'hiver 2001-2002, jeudi ouvrable de base, p.22.



La gare de La Pardieu constitue un pôle d'échanges secondaire avec les transports urbains. Cette gare est destinée à se développer lorsqu'elle sera connectée avec le tramway.

CLERMONT - La PARDIEU (63)

(pôle d'échanges secondaire)

⇒ CARACTERISTIQUES GENERALES

Mouvements de trains (arrivées + départs)	54
Lignes routières TER	0
Mouvements d'autocars TER (arrivées + départs)	0
Lignes routières départementales	0
Mouvements d'autocars départementaux (arrivées + départs)	0
Lignes de transport urbain	*1

* service spécial : 2 allers-retours/jour

⇒ ORGANISATION DU POINT D'ECHANGES

La gare de La Pardieu dispose, sur son parvis, d'un arrêt de bus urbain (ligne en terminus : "La Pardieu SNCF / campus des Cézeaux").

⇒ FONCTIONNEMENT DU POINT D'ECHANGES

L'offre en transports urbains est particulièrement limitée avec 2 allers-retours les jours ouvrés. Toutefois, ils sont en correspondances organisées avec des trains venant de Clermont-Ferrand et de Vic-le-Comte, soit **8 connexions par jour**.

Source : extrait des échanges entre modes de transports collectifs dans les gares en Auvergne, ORT, Mai 2004, période de référence : les services durant l'hiver 2001-2002, jeudi ouvrable de base, p.39.

La méthodologie de classification de ces deux gares se trouve en annexe 3.

L'annexe 4 présente les horaires des départs et des arrivées des trains et des cars à la gare SNCF de Clermont-Ferrand. Les possibilités de correspondances peuvent être analysées en corrélant les relations de ces modes de transports collectifs à l'arrivée avec les départs.

Le parc de stationnement aux abords de la gare SNCF de Clermont-Ferrand a une capacité de 250 véhicules individuels ainsi que des abris pour les vélos. Le tarif horaire est de 1,20 € ; de 5,40 € pour 24h00 et de 60 € au mois.

En 2002, il n'existe pas de parc-relais favorisant l'intermodalité.



L'intermodalité avec les interurbains (transdôme), les lignes nationales et internationales en gare routière.

Le réseau T2C en 2002 à travers les lignes 1, 2, 4, 12, 15 et l'express AB est connecté à la gare routière.

La gare routière ne recense que les départs des cars et non les retours.

MOIS	2002		
	Nationaux	Internationaux	total
JANVIER	2157	44	2201
FEVRIER	1856	31	1887
MARS	2179	40	2219
AVRIL	1917	38	1955
MAI	1986	33	2019
JUIN	2094	38	2132
JUILLET	1488	94	1582
AOUT	1115	94	1209
SEPTEMBRE	2183	51	2234
OCTOBRE	2195	41	2236
NOVEMBRE	2035	36	2071
DECEMBRE	2005	63	2068
TOTAUX	23210	603	23813

Janvier 2001	Total Départs	Ne passant pas par la gare SNCF	Passant par la gare SNCF
LUNDI	101	14	87
MARDI	85	6	79
MERCREDI	91	13	78
JEUDI	89	9	80
VENDREDI	94	10	84
SAMEDI	51	7	44
DIMANCHE	3		3

La majorité de ces cars se connectent à la gare SNCF et desservent le département du Puy-de-dôme, la région Auvergne ainsi que quelques grandes destinations nationales comme Lyon.

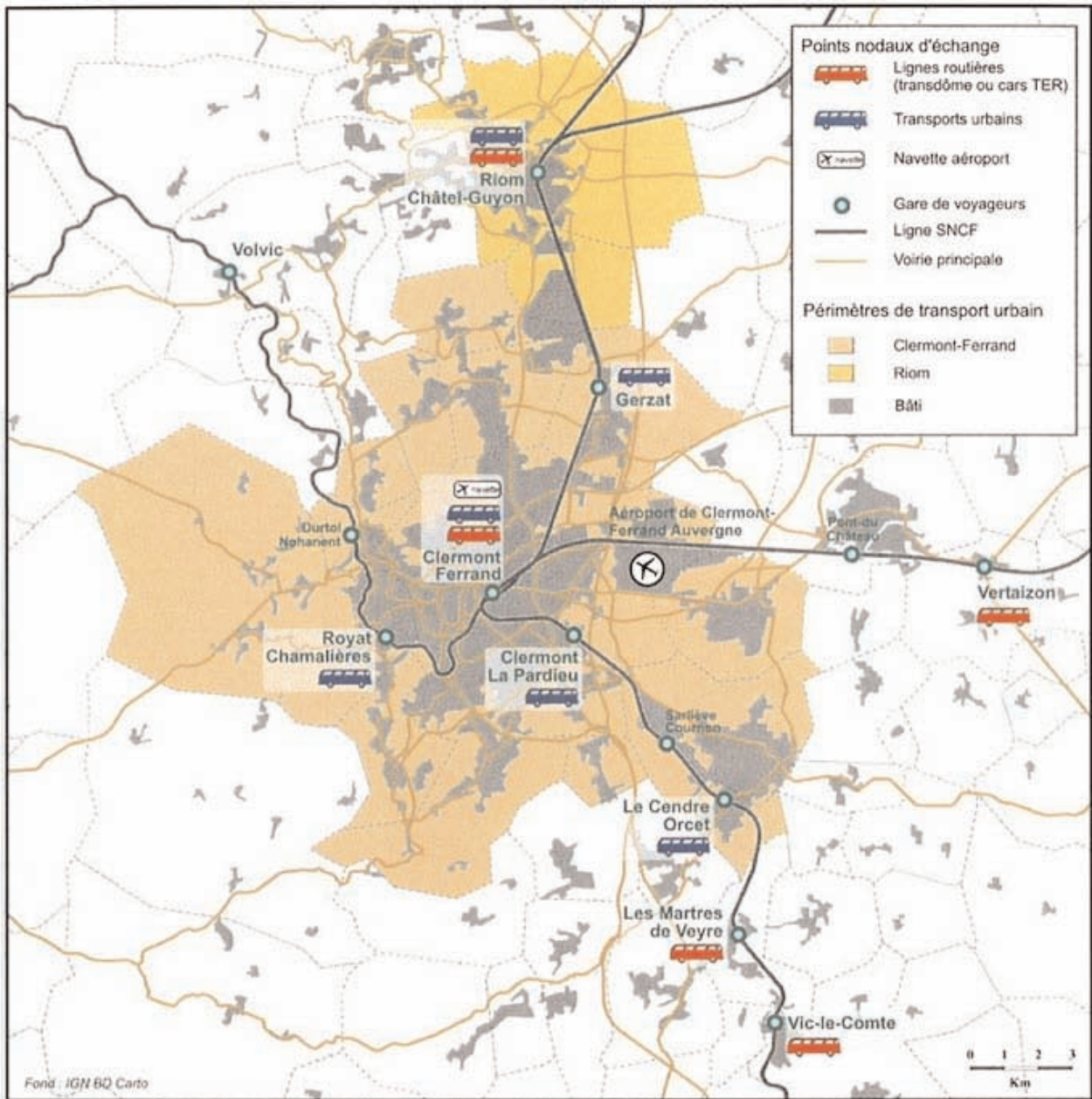
La question de la tarification intermodale

Il existe depuis 1983 un abonnement mensuel, le «Pass-Vert» qui permet d'emprunter les réseaux T2C et Transdôme. En 2002, cette tarification concerne les communes de Malintrat, Saint-Beauzire et Sayat et représente 360 utilisateurs (les scolaires).

Créé en 1999, un abonnement (mensuel ou hebdomadaire), le «Passe-bus Tandem» pour les salariés et les étudiants, permet d'associer un abonnement au réseau T2C avec un abonnement TER. En 2002, 1 973 abonnements mensuels et 1984 abonnements hebdomadaires ont été vendus aux salariés et 545 abonnements mensuels aux étudiants.



Annexe intermodalité – 1 : Les lieux d'échanges : Intermodalité avec le réseau ferroviaire – Situation printemps 2002.



Sources : SNCF – Conseil Général – SMTc – SITCAR



Annexe intermodalité – 2 : Tableau des échanges entre les différents modes de transports collectifs dans les gares du Puy-de-dôme + méthodologie.

▸ Méthodologie

La démarche a été progressive et très pragmatique.

Les gares analysées sont les 100 gares de l'Auvergne qui ont une activité ferroviaire de transport de voyageurs (cf. carte page précédente) :

- 27 gares dans l'Allier
- 16 gares dans le Cantal
- 19 gares dans la Haute-Loire
- 38 gares dans le Puy-de-Dôme

Parmi ces 100 gares, ont été retenues celles où coexistent deux modes de transports collectifs différents, où l'intermodalité est donc existante ou potentielle. Les indicateurs horaires, édités pour le public par les autorités organisatrices de transports (cf. annexe), ont été utilisés pour réaliser cette sélection.

Ainsi, 75 gares ont été sélectionnées. Elles sont considérées comme desservies par des transports routiers urbains ou interurbains, lorsque **les arrêts de ceux-ci, sont explicitement mentionnés sous le libellé "gare SNCF" :**

- **gares desservies par une ligne routière régulière** : gares à proximité desquelles existe un arrêt de ligne routière, soit TER, soit départementale.
- **gares desservies par les transports urbains** : gares desservies par au moins un arrêt de ligne du réseau urbain de transport.
- **gares desservies par un taxi à la demande** : il s'agit des gares desservies par un taxi TER, système de rabattement pour certains trains.

La carte suivante localise "les 75 gares sélectionnées" et les tableaux suivants (cf. p.7) indiquent quels systèmes de transport (routier départemental, routier TER, urbain, taxi TER) sont présents et quels types d'équipements (services à l'utilisateur) existent dans ces 75 gares de l'Auvergne :

- 22 gares dans l'Allier,
- 10 gares dans le Cantal,
- 16 gares dans la Haute-Loire,
- 27 gares dans le Puy-de-Dôme.



PUY-DE-DÔME	Présence de transports collectifs <small>(source : indicateurs des AC à la demande de l'enseigne)</small>				Services à l'utilisateur (source : SNCF)															
	Transports urbains	Lignes régulières départementales	Opérateurs à la demande	Taxi TER à la demande	Taxi	Partage auto gratuit	Partage auto payant	Loués de véhicules	Autres vélos	Café ou hall d'attente en gare	Facilité handicapés	Téléphonage	Sanitaires	Présence commerciale	Distributeur de billets SNCF	Partageant	Tobac - Presse	Dé - Buffet	Tourbillon	
Gares SNCF																				
Argentan																				
Aubiat																				
Beynat-Lestibé-Mézer																				
Beaumont-Minervois-Saint-Florent																				
Clémont-Fort																				
Clémont-La Pardieu																				
Illiers																				
La Boissière																				
La Motte-Recalon																				
Liquille																				
Le Breuil-sur-Couze																				
Le Centre-Ouest																				
Le Mont-Dore																				
Le Sac-de-Loup																				
Les Vignettes-de-Vayre																				
Lezoux																				

* Ces gares, accessibles aux personnes en situation de handicap, sont répertoriées dans une brochure (SNCF nationale) par niveau d'accessibilité.

Annexe intermodalité – 3 : Méthodologie de classification des gares ferroviaires de Clermont ferrand (gare centrale et La Pardieu)

2) LA CLASSIFICATION DES GARES PAR NIVEAUX D'INTERMODALITÉ

a) Méthodologie

Pour chacune de ces 75 gares, les correspondances (possibles et aussi "virtuelles") entre le mode ferroviaire et les autres modes de transports collectifs ont été décrites, avec les hypothèses suivantes posées en préalable :

- l'analyse est faite en situation d'un "usager non initié",
- seuls sont pris en compte les modes de transports réguliers,
- pour chaque mode, l'offre est étudiée sur la même période de référence : les services en place sur la période "hiver 2001-2002", pour un Jour Ouvrable de Base (JOB), le jeudi,
- en repartant des indicateurs édités pour le public, les horaires ont été analysés,
- les correspondances retenues sont celles qui sont possibles sur un intervalle maximum de 60 minutes.

Au vu des situations contrastées entre les différentes gares, cette analyse a permis d'identifier 5 classes de gares :

- les pôles d'échanges importants,
- les pôles d'échanges secondaires,
- les pôles d'échanges TER (fer / services de cars)
- les pôles d'échanges touristiques,
- les gares sans échanges.

Cette classification s'appuie sur l'analyse de la coordination des horaires : il s'agit d'appréhender, à la lecture des fiches horaires des différents opérateurs de transports collectifs, les possibilités et les potentialités de correspondances d'un mode à l'autre.

L'analyse réalisée et la connaissance du terrain ont permis de constater que la présence de plusieurs modes de transports collectifs en un même lieu ne suffit pas à appréhender les possibilités réelles de passages d'un mode à l'autre.

Les différentes recherches nous ont fait repérer un certain nombre de gares (ne faisant pas partie de la liste initiale des 75 gares, ou qualifiées selon les critères retenus, comme "gares sans échanges"), qui pourraient se révéler pôles d'échanges de fait, ou "potentiels", au vu d'un critère d'**intermodalité physique** : la faible distance à parcourir pour passer d'un mode à l'autre. Ces gares constituent une 6^{ème} classe : **les pôles d'échanges potentiels**.

Types de pôles	Coordination des horaires
Pôles d'échanges importants	Nombreuses correspondances "rail-route" possibles voire organisées
Pôles d'échanges secondaires	Correspondances "rail-route" possibles voire organisées
Pôles d'échanges TER (fer / services de cars)	Correspondances organisées entre les trains et les services de cars TER
Pôles d'échanges touristiques	Correspondances "rail-route" saisonnières
Gares sans échanges	Potentiel de correspondances inexistant
Pôles d'échanges potentiels	Correspondances "rail-route" potentielles



Annexe intermodalité – 4 : Grille horaires départ/arrivée en gare SNCF des trains et des cars.

GARE DE CLERMONT-FERRAND

Heures

Arrivées	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
Arvant		06:30	07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Vubisc			07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Thiers			07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Riom			07:00	07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Arbent - Aulnat				07:30	08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Monde					08:00	08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
St-Rémy - Thiers						08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00
Pont-du-Château							08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30
Pont-du-Dore								08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00
Mézel									08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30
Chabreloche										08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00
Bilhou											08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30
Chas-Verdun												08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00
Lyon													08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00	11:30
Langeac														08:30	09:00	09:30	10:00	10:30	11:00
Vic-le-Comte															08:30	09:00	09:30	10:00	10:30
Moulins																08:30	09:00	09:30	10:00
Mauriac																	08:30	09:00	09:30
Combronde																		08:30	09:00
Montaigut - St-Éloy																			08:30
Malmaut - St-Benoît																			
Vichy - Gemat																			
Moulins																			
Thiers																			
Riom - Châtel-Guyon																			
Départs																			
Arvant																			
Vubisc																			
Thiers																			
Riom																			
Arbent - Aulnat																			
Monde																			
St-Rémy - Thiers																			
Pont-du-Château																			
Pont-du-Dore																			
Mézel																			
Chabreloche																			
Bilhou																			
Chas-Verdun																			
Lyon																			
Langeac																			
Vic-le-Comte																			
Moulins																			
Mauriac																			
Combronde																			
Montaigut - St-Éloy																			
Malmaut - St-Benoît																			
Vichy - Gemat																			
Moulins																			
Thiers																			
Riom - Châtel-Guyon																			

train car

Arvant : ARL	Lyon Part-Dieu : LYD	Riom : RIO
Aurillac : AC	Lyon Part-Dieu : LPE	Saint-Eloy : SEL
Béziers : BS	Marseille - St-Charles : MSC	St-Etienne-Châteaucreux : SE
Brioude : BRD	Le Mont-Dore : LMD	St-Germain-des-Fossés : SGF
Brive : BLC	Montluçon : ML	Thiers : THI
Deux-ville : DN	Montpellier : MPL	Toulouse-Matabiau : TE
Gemat : GAN	Moulins : MSA	Vichy : VHY
Grenoble : GE	Nîmes : NV	Vic-le-Comte : VCC
Issou : ISS	Nîmes : NI	
Lezoux : LEZ	Poitiers-Lyon : PLY	
Limoges-Bénédictins : LS	La Puy-en-Velay : LPU	



CONSTAT 2008 – ANALYSE COMPARATIVE AVANT ET APRÈS

LA MISE EN PLACE DU TRAMWAY :

L'Observatoire des Déplacements (géré par Clermont Métropole) et l'Observatoire Régional des Transports n'ont pas publié en 2008 de rapports similaires à ceux utilisés dans le constat 2002, ce qui ne nous permet pas de comparer exhaustivement les données avant et après la mise en service de la ligne de tramway. La mise en service de la ligne A de tramway a été accompagnée par la création de 6 parkings relais et de 4 Pôle d' Echanges Intermodaux.

PARKINGS RELAIS :

Méthodologie : analyse (à l'aide de comptages, données et photos) au mois de septembre 2008.

Pour les parkings payants et réglementés, les détails de tarification sont également notés.

Les parkings relais sont définis de deux façons distinctes sur Clermont-Ferrand :

1) - Les Parcs-relais (P+R) : parc de stationnement réalisé à proximité d'une station de transports collectifs et conçu pour inciter les automobilistes à utiliser les transports collectifs. Ils sont au nombre de 3 : Henri Dunant, Les pistes, 1^{er} mai. Ils fonctionnent gratuitement pour tout titulaire d'un abonnement illimité (non scolaire) aux transports en commun clermontois, sous réserve d'utilisation du réseau de transports en commun avant sortie du P+R par le véhicule. Pour les non abonnés, et pour 3 €, acquisition possible du nombre de titres de transport (aller-retour dans la journée) correspondant au nombre de passagers du véhicule (dans la limite de 3 personnes) et d'un ticket de sortie de parking valable pour la journée. Possibilité également d'accéder au P+R avec tarification horaire.

P+R 1er Mai :

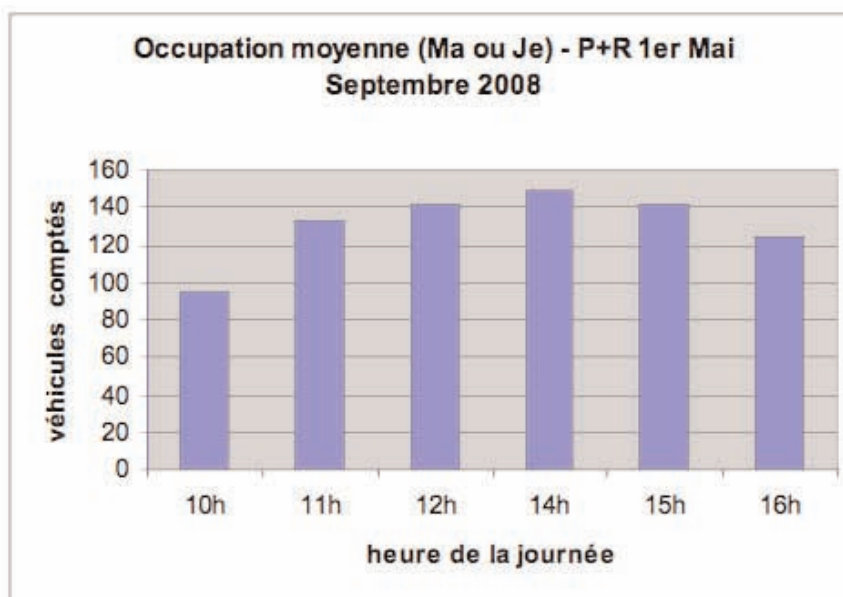
290 places dont 8 réservées
aux personnes handicapées.

Arrêt TC le plus proche : 1^{er} Mai
Desservi par les lignes : A, B, 3 et 4
Ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 18h00
(excepté le 1^{er} samedi de chaque mois : ouvert
de 13h15 à 18h)

Sur les mardis et jeudis, en moyenne, le parking
est complet au maximum à 48 % le matin et 52 %
l'après-midi.

La pointe d'occupation se situe sur le créneau
12h – 14h.



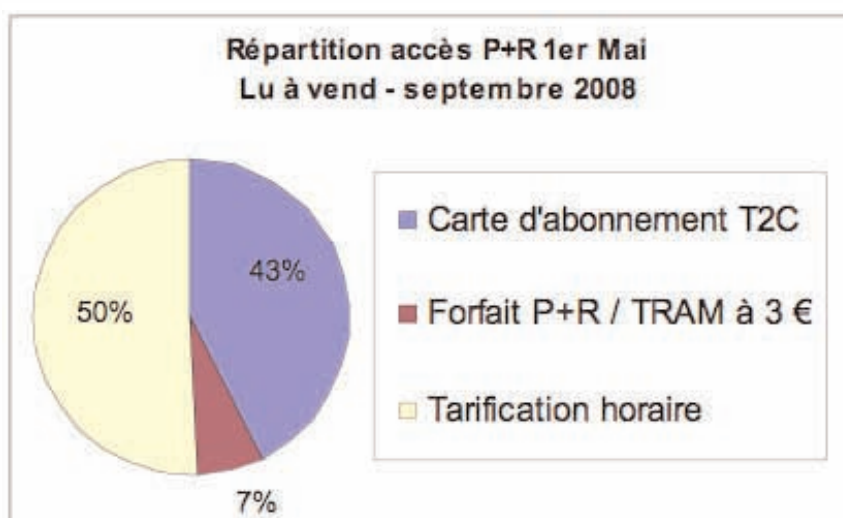


Le samedi, le taux de remplissage est faible (4 % le matin et 6 % l'après-midi, en moyenne). Il est néanmoins complet dès lors qu'une manifestation est organisée au centre d'exposition et des congrès Polydôme, à proximité immédiate du parking du 1er mai, tel que le forum des associations organisé le samedi 27/09/08.

Méthodologie : comptages à différentes heures de la journée : mardi, jeudi et samedi à 10h, 11h, 12h, 14h, 15h et 16h du mois de septembre 2008.

Sur le mois de septembre 2008, le nombre moyen d'entrées occasionnelles (hors abonnés Parking 1er mai) est de 171 véhicules / jour en semaine et 86 le samedi. Environ 70 abonnements au mois sont vendus sur le Parking 1er mai.

En semaine, on constate que l'essentiel des accès au P+R (hors abonnés Parking 1er mai) se fait, pour moitié par le biais de la tarification horaire et pour 43 % des cas, par les cartes d'abonnements T2C.



Le samedi, presque 70 % des entrées de septembre 2008 se sont effectuées par le biais de la tarification horaire.



P+R Henri Dunant :

550 places dont :

- 50 en surface dont 2 réservées aux personnes handicapées
- 20 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite en souterrain

Arrêt TC le plus proche : CHU G. Montpied
Desservi par les lignes : A et 8

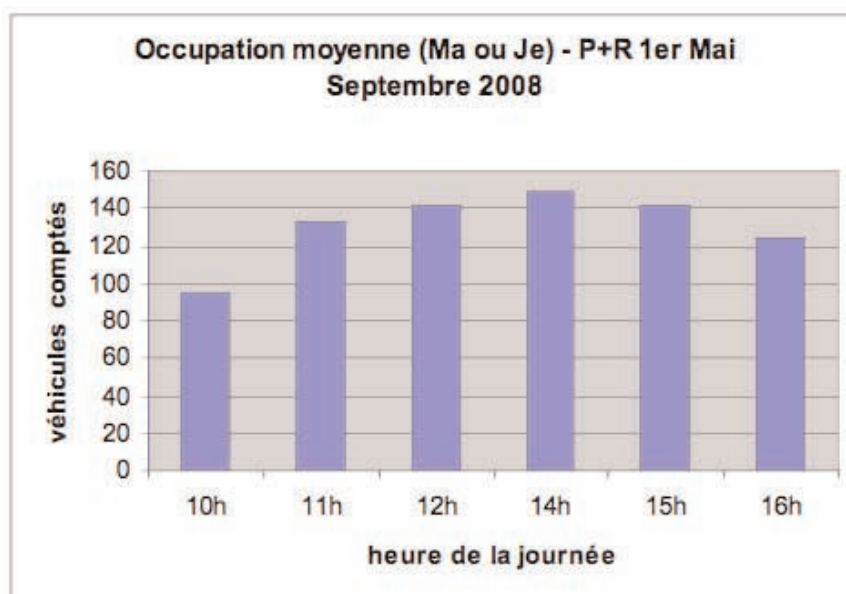


Ouvert 7j/7 et 24h/24

En moyenne, le parking en surface ne dépasse pas 23 % d'occupation en jour de semaine, 8 % le samedi et 3 % le dimanche.

De même, le parking souterrain ne dépasse pas 28 % d'occupation en jour de semaine, 20 % le samedi et 1 % le dimanche. On constate toutefois une fréquentation du parking souterrain le samedi nettement plus forte l'après-midi que le matin (x 2,5).

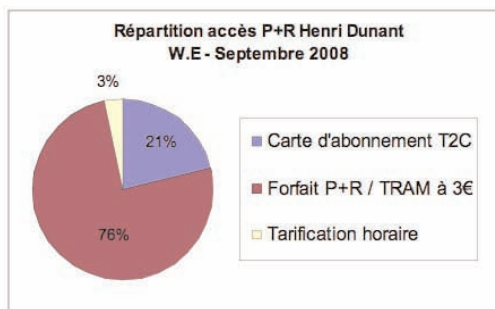
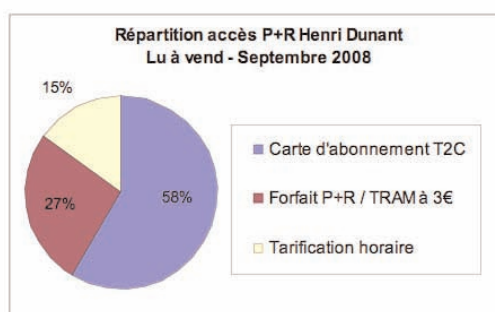
On ne constate pas de pointe de fréquentation sur un moment en particulier de la journée.



Sur le mois de septembre 2008, le nombre moyen d'entrées est de 207 véhicules/jour en semaine, de 151 véhicules/jour le samedi et de 9 véhicules/jour le dimanche.

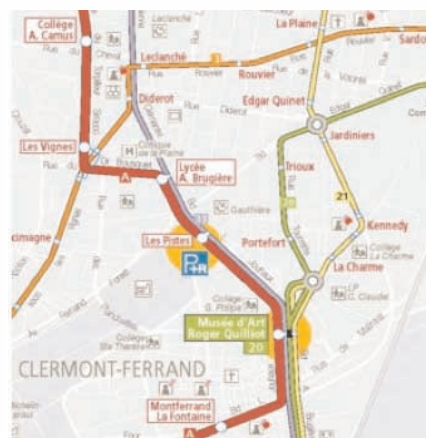


L'accès à ce P+R se répartit de la façon suivante :



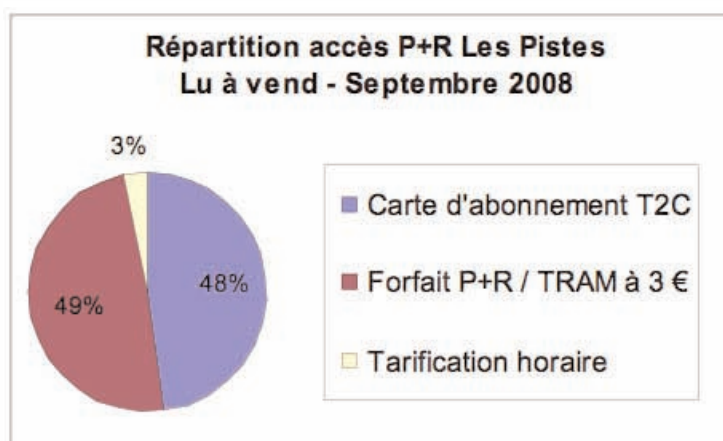
P+R Les Pistes :

400 places dont 12 réservées
aux personnes handicapées
Arrêt TC le plus proche : Les Pistes
Desservi par les lignes : A et 31
Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 20h30



Sur le mois de septembre 2008, le nombre
moyen d'entrées est de 60 véhicules/jour en
semaine et de 84 véhicules/jour le samedi.

En semaine, on constate que 97 % des accès au P+R se fait, à proportion égale, par
le biais des cartes d'abonnements T2C et des forfait P+R / Tram à 3 €.



On note toutefois une répartition différente le samedi : 80 % des véhicules entrés sur le P+R Les Pistes en septembre 2008 ont opté pour le forfait P+R / Tram à 3 €.

En moyenne, sur le mois de septembre 2008, les véhicules, optant pour le forfait P+R / Tram à 3 €, sont occupés par 1,6 personnes en semaine, contre 2,4 personnes le samedi.

2) - Les Parcs-tram ou parking de proximité : parkings gratuits, situés à proximité des principales lignes du réseau de transport en commun. Ils sont au nombre de 3 : Margeride, Croix de Neyrat, La Pardieu.

Parking Croix de Neyrat :

Places mutualisées (environ 200 places gratuites) avec les places de stationnement du centre commercial. Il n'est donc pas possible de différencier les utilisateurs des transports en commun parmi les véhicules stationnés sur ce parking.

Arrêt TC le plus proche : Croix de Neyrat
Desservi par les lignes : A, 3 et 21
Ouvert 7j/7 et 24h/24



Parking La pardieu :

120 places gratuites.
Arrêt TC le plus proche : La Pardieu
Desservi par la ligne A
Ouvert 7j/7 et 24h/24



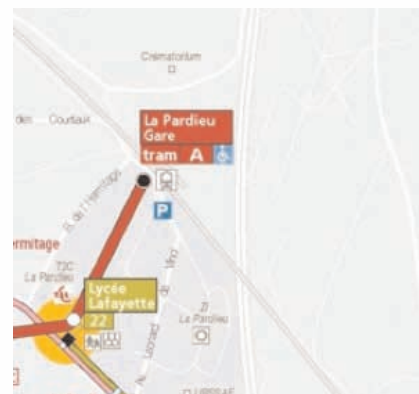
En semaine, le parking est complet, en moyenne, à 67 % le matin et 70 % l'après-midi (comptages effectués en milieu de matinée et milieu d'après-midi des mardis et jeudis du mois de septembre 2008)

A l'aide de photos des véhicules stationnés (prises des mardis et jeudis du mois de septembre 2008, matin et après-midi), il ressort que 56 % en moyenne des places occupées le sont par des véhicules restant à la journée (les occupants de ces véhicules sont donc considérés comme « pendulaires »).



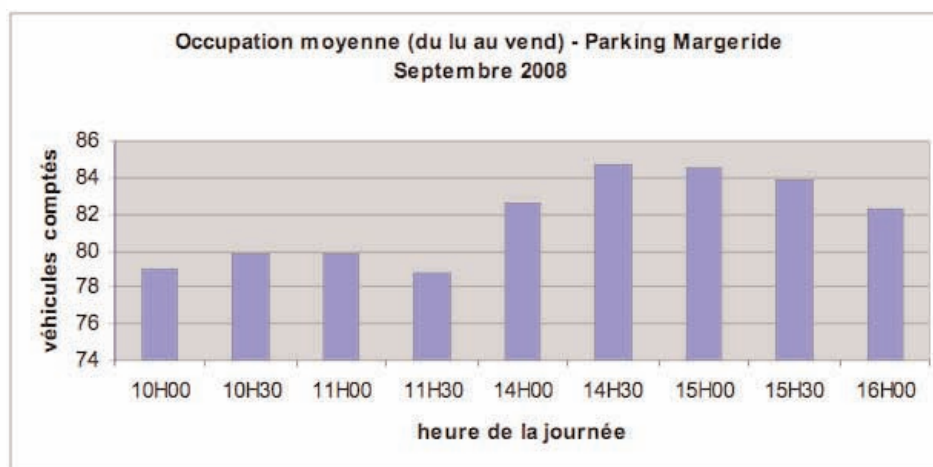
Parking Margeride :

110 places gratuites dont 3 réservées
aux personnes handicapées
Arrêt TC le plus proche : Margeride
Desservi par les lignes : A et 13
Ouvert 7j/7 et 24h/24



En moyenne, en jour de semaine, le parking est complet au maximum à 75 % le matin et 80 % l'après-midi. On constate une légère baisse le mercredi. Le samedi, le taux de remplissage est de 14 % le matin et 28 % l'après-midi. Le dimanche, le parking est très peu fréquenté (moins de 3%). Le parking se remplit de façon assez irrégulière sur les moments de la journée. Ces chiffres sont issus de comptages effectués sur tout le mois de septembre 2008, à différentes heures de la journée (10h, 10h30, 11, 11h30, 14h, 14h30, 15h, 15h30 et 16h).

La pointe de fréquentation du lundi au vendredi se situe vers 10h30 le matin et 14h30 l'après-midi.



Aussi, sur le mois de septembre 2008, on constate une occupation du parking Margeride nettement supérieure la deuxième partie du mois. Ce phénomène s'explique facilement par la reprise d'une majorité des cours universitaires sur le campus.

A l'aide de photos des véhicules stationnés (prises des mardis et jeudis du mois de septembre 2008, matin et après-midi), il ressort que 45 % des places occupées le sont par des véhicules restant à la journée (les occupants de ces véhicules sont donc considérés comme «pendulaires»). Aussi, sur une même semaine, on constate que moins de 5 % des véhicules restent stationnés à la semaine (la méthode reste cependant assez incertaine au regard des habitudes de stationnement des véhicules d'un jour sur l'autre).



PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAUX (PEI) :

Lieux de connexion entre différents réseaux structurants combinant plusieurs modes de transport (tramway, trains, bus urbains, cars départementaux et régionaux, taxis, automobiles, vélos et piétons).

Ils sont au nombre de 4 : Gare centrale, Les Salins, Les Pistes et La Pardieu.

Sur l'hiver 2007/2008 :

- Gare centrale : 7 lignes de TCU (ligne B : Royat Place Allard / 1er mai, ligne 3 : Romagnat Gergovia / Cébazat CHR Nord, ligne 4 : Ceyrat-Beaumont / Trémonteix Charcot, ligne 8 : Beaumont Matussat / Vallières, ligne 31 : Châteaugay / Gare SNCF, ligne 35 : Lempdes / Delille Montlosier, ligne 36 : Pont du Château / Delille Montlosier)
- Les Salins : 1 ligne de TCU (ligne 4 : Ceyrat-Beaumont / Trémonteix Charcot)

Dans la perspective du chantier de la bibliothèque interuniversitaire de Clermont-Ferrand, Boulevard François Mitterrand, la gare routière a été transféré au 20 février 2006 Place Gambetta. Un local commercial de 200 m² a été construit. Cette gare comprend 15 quais ainsi que 15 places de stationnement. Elle est fréquentée par une quarantaine de lignes Transdôme et les services internationaux d'Intercars et Eurolines.

L'offre Transdôme n'a pas évolué depuis 2002 : Toutes les lignes desservant Clermont-Ferrand (37 au total – voir carte ci-après) se connectent au PEI des Salins et une vingtaine passent par la Gare centrale, mais aucune par La Pardieu ou encore les Pistes.

- Les Pistes : 2 lignes de TCU (ligne A : Champratel / La Pardieu, ligne 31 : Châteaugay / Gare SNCF)
- La Pardieu : 1 ligne de TCU (ligne A : Champratel / La Pardieu) représentant plus de 304 passages / jour dans chaque sens.

Une étude interne de la SNCF (voir ci-après) montre que la fréquentation de la Halte de La Pardieu a augmenté de 55 % entre mars 2006 et décembre 2007, la ligne de tramway ayant été exploité jusqu'à La Pardieu à partir du 1^{er} septembre 2007. Si l'on compare mars 2006 et mars 2008, la fréquentation a augmenté de 63 %. En



première approche, il a été constaté qu'environ 6 personnes sur 10 fréquentent la Halte ferroviaire de la Pardieu pour un déplacement multimodal (train + tramway).

En septembre 2007 et en décembre 2007, 38 arrêts SNCF supplémentaires ont été créés à la Pardieu. La halte est desservie par 90 trains en semaine (dans les 2 sens) dont 31 sont des «passe clermont» (c'est à dire allant du Nord au Sud de Clermont sans changement de train à Clermont).

Les TER desservant cette halte proviennent de Moulins, St Germain des Fossés, Vichy, Gannat, Riom, Le Puy, Aurillac, Nîmes, Issoire, Vic le Comte. La Pardieu est traité comme la gare d'entrée sud de Clermont.

En décembre 2007, la Région Auvergne a mis en place une nouvelle desserte sur l'axe Moulins - Clermont - Brioude avec des horaires ordonnancés. Lors de cette refonte, la desserte de La Pardieu a été étudiée afin d'optimiser les possibilités de déplacements dans les horaires de travail et d'études. Les correspondances avec le tramway sont "autogérées" au regard des fréquences nombreuses de ce dernier.



Puy-de-Dôme

Terre des hommes



TRANSPORTEURS ET LIGNES DESERVIES

B. GONNES Lignes 101 - 102 - 103 Lignes 104 - 105 - 106 Lignes 107 - 108 - 109 Lignes 110 - 111 - 112	B. COCHETTE Lignes 113 - 114 Lignes 115 - 116 - 117 Lignes 118 - 119 - 120 Lignes 121 - 122 - 123	B. BOBIN VIEILLON Lignes 124 - 125 - 126 Lignes 127 - 128 Lignes 129 - 130 - 131 Lignes 132 - 133 - 134	B. SODIQUE SPA Lignes 135 - 136 - 137 Lignes 138 - 139 - 140 Lignes 141 - 142 - 143 Lignes 144 - 145 - 146	B. MATHIEU Lignes 147 - 148 Lignes 149 - 150 - 151 Lignes 152 - 153 - 154 Lignes 155 - 156 - 157	B. SODIQUE SPA Lignes 158 - 159 - 160 Lignes 161 - 162 - 163 Lignes 164 - 165 - 166 Lignes 167 - 168 - 169	B. SODIQUE SPA Lignes 170 - 171 - 172 Lignes 173 - 174 - 175 Lignes 176 - 177 - 178 Lignes 179 - 180 - 181	B. SODIQUE SPA Lignes 182 - 183 - 184 Lignes 185 - 186 - 187 Lignes 188 - 189 - 190 Lignes 191 - 192 - 193	B. SODIQUE SPA Lignes 194 - 195 - 196 Lignes 197 - 198 - 199 Lignes 200 - 201 - 202 Lignes 203 - 204 - 205	B. SODIQUE SPA Lignes 206 - 207 - 208 Lignes 209 - 210 - 211 Lignes 212 - 213 - 214 Lignes 215 - 216 - 217	B. SODIQUE SPA Lignes 218 - 219 - 220 Lignes 221 - 222 - 223 Lignes 224 - 225 - 226 Lignes 227 - 228 - 229	B. SODIQUE SPA Lignes 230 - 231 - 232 Lignes 233 - 234 - 235 Lignes 236 - 237 - 238 Lignes 239 - 240 - 241	B. SODIQUE SPA Lignes 242 - 243 - 244 Lignes 245 - 246 - 247 Lignes 248 - 249 - 250 Lignes 251 - 252 - 253	B. SODIQUE SPA Lignes 254 - 255 - 256 Lignes 257 - 258 - 259 Lignes 260 - 261 - 262 Lignes 263 - 264 - 265	B. SODIQUE SPA Lignes 266 - 267 - 268 Lignes 269 - 270 - 271 Lignes 272 - 273 - 274 Lignes 275 - 276 - 277	B. SODIQUE SPA Lignes 278 - 279 - 280 Lignes 281 - 282 - 283 Lignes 284 - 285 - 286 Lignes 287 - 288 - 289	B. SODIQUE SPA Lignes 290 - 291 - 292 Lignes 293 - 294 - 295 Lignes 296 - 297 - 298 Lignes 299 - 300 - 301	B. SODIQUE SPA Lignes 302 - 303 - 304 Lignes 305 - 306 - 307 Lignes 308 - 309 - 310 Lignes 311 - 312 - 313	B. SODIQUE SPA Lignes 314 - 315 - 316 Lignes 317 - 318 - 319 Lignes 320 - 321 - 322 Lignes 323 - 324 - 325	B. SODIQUE SPA Lignes 326 - 327 - 328 Lignes 329 - 330 - 331 Lignes 332 - 333 - 334 Lignes 335 - 336 - 337	B. SODIQUE SPA Lignes 338 - 339 - 340 Lignes 341 - 342 - 343 Lignes 344 - 345 - 346 Lignes 347 - 348 - 349	B. SODIQUE SPA Lignes 350 - 351 - 352 Lignes 353 - 354 - 355 Lignes 356 - 357 - 358 Lignes 359 - 360 - 361	B. SODIQUE SPA Lignes 362 - 363 - 364 Lignes 365 - 366 - 367 Lignes 368 - 369 - 370 Lignes 371 - 372 - 373	B. SODIQUE SPA Lignes 374 - 375 - 376 Lignes 377 - 378 - 379 Lignes 380 - 381 - 382 Lignes 383 - 384 - 385	B. SODIQUE SPA Lignes 386 - 387 - 388 Lignes 389 - 390 - 391 Lignes 392 - 393 - 394 Lignes 395 - 396 - 397	B. SODIQUE SPA Lignes 398 - 399 - 400 Lignes 401 - 402 - 403 Lignes 404 - 405 - 406 Lignes 407 - 408 - 409	B. SODIQUE SPA Lignes 410 - 411 - 412 Lignes 413 - 414 - 415 Lignes 416 - 417 - 418 Lignes 419 - 420 - 421	B. SODIQUE SPA Lignes 422 - 423 - 424 Lignes 425 - 426 - 427 Lignes 428 - 429 - 430 Lignes 431 - 432 - 433	B. SODIQUE SPA Lignes 434 - 435 - 436 Lignes 437 - 438 - 439 Lignes 440 - 441 - 442 Lignes 443 - 444 - 445	B. SODIQUE SPA Lignes 446 - 447 - 448 Lignes 449 - 450 - 451 Lignes 452 - 453 - 454 Lignes 455 - 456 - 457	B. SODIQUE SPA Lignes 458 - 459 - 460 Lignes 461 - 462 - 463 Lignes 464 - 465 - 466 Lignes 467 - 468 - 469	B. SODIQUE SPA Lignes 470 - 471 - 472 Lignes 473 - 474 - 475 Lignes 476 - 477 - 478 Lignes 479 - 480 - 481	B. SODIQUE SPA Lignes 482 - 483 - 484 Lignes 485 - 486 - 487 Lignes 488 - 489 - 490 Lignes 491 - 492 - 493	B. SODIQUE SPA Lignes 494 - 495 - 496 Lignes 497 - 498 - 499 Lignes 500 - 501 - 502 Lignes 503 - 504 - 505	B. SODIQUE SPA Lignes 506 - 507 - 508 Lignes 509 - 510 - 511 Lignes 512 - 513 - 514 Lignes 515 - 516 - 517	B. SODIQUE SPA Lignes 518 - 519 - 520 Lignes 521 - 522 - 523 Lignes 524 - 525 - 526 Lignes 527 - 528 - 529	B. SODIQUE SPA Lignes 530 - 531 - 532 Lignes 533 - 534 - 535 Lignes 536 - 537 - 538 Lignes 539 - 540 - 541	B. SODIQUE SPA Lignes 542 - 543 - 544 Lignes 545 - 546 - 547 Lignes 548 - 549 - 550 Lignes 551 - 552 - 553	B. SODIQUE SPA Lignes 554 - 555 - 556 Lignes 557 - 558 - 559 Lignes 560 - 561 - 562 Lignes 563 - 564 - 565	B. SODIQUE SPA Lignes 566 - 567 - 568 Lignes 569 - 570 - 571 Lignes 572 - 573 - 574 Lignes 575 - 576 - 577	B. SODIQUE SPA Lignes 578 - 579 - 580 Lignes 581 - 582 - 583 Lignes 584 - 585 - 586 Lignes 587 - 588 - 589	B. SODIQUE SPA Lignes 590 - 591 - 592 Lignes 593 - 594 - 595 Lignes 596 - 597 - 598 Lignes 599 - 600 - 601	B. SODIQUE SPA Lignes 602 - 603 - 604 Lignes 605 - 606 - 607 Lignes 608 - 609 - 610 Lignes 611 - 612 - 613	B. SODIQUE SPA Lignes 614 - 615 - 616 Lignes 617 - 618 - 619 Lignes 620 - 621 - 622 Lignes 623 - 624 - 625	B. SODIQUE SPA Lignes 626 - 627 - 628 Lignes 629 - 630 - 631 Lignes 632 - 633 - 634 Lignes 635 - 636 - 637	B. SODIQUE SPA Lignes 638 - 639 - 640 Lignes 641 - 642 - 643 Lignes 644 - 645 - 646 Lignes 647 - 648 - 649	B. SODIQUE SPA Lignes 650 - 651 - 652 Lignes 653 - 654 - 655 Lignes 656 - 657 - 658 Lignes 659 - 660 - 661	B. SODIQUE SPA Lignes 662 - 663 - 664 Lignes 665 - 666 - 667 Lignes 668 - 669 - 670 Lignes 671 - 672 - 673	B. SODIQUE SPA Lignes 674 - 675 - 676 Lignes 677 - 678 - 679 Lignes 680 - 681 - 682 Lignes 683 - 684 - 685	B. SODIQUE SPA Lignes 686 - 687 - 688 Lignes 689 - 690 - 691 Lignes 692 - 693 - 694 Lignes 695 - 696 - 697	B. SODIQUE SPA Lignes 698 - 699 - 700 Lignes 701 - 702 - 703 Lignes 704 - 705 - 706 Lignes 707 - 708 - 709	B. SODIQUE SPA Lignes 710 - 711 - 712 Lignes 713 - 714 - 715 Lignes 716 - 717 - 718 Lignes 719 - 720 - 721	B. SODIQUE SPA Lignes 722 - 723 - 724 Lignes 725 - 726 - 727 Lignes 728 - 729 - 730 Lignes 731 - 732 - 733	B. SODIQUE SPA Lignes 734 - 735 - 736 Lignes 737 - 738 - 739 Lignes 740 - 741 - 742 Lignes 743 - 744 - 745	B. SODIQUE SPA Lignes 746 - 747 - 748 Lignes 749 - 750 - 751 Lignes 752 - 753 - 754 Lignes 755 - 756 - 757	B. SODIQUE SPA Lignes 758 - 759 - 760 Lignes 761 - 762 - 763 Lignes 764 - 765 - 766 Lignes 767 - 768 - 769	B. SODIQUE SPA Lignes 770 - 771 - 772 Lignes 773 - 774 - 775 Lignes 776 - 777 - 778 Lignes 779 - 780 - 781	B. SODIQUE SPA Lignes 782 - 783 - 784 Lignes 785 - 786 - 787 Lignes 788 - 789 - 790 Lignes 791 - 792 - 793	B. SODIQUE SPA Lignes 794 - 795 - 796 Lignes 797 - 798 - 799 Lignes 800 - 801 - 802 Lignes 803 - 804 - 805	B. SODIQUE SPA Lignes 806 - 807 - 808 Lignes 809 - 810 - 811 Lignes 812 - 813 - 814 Lignes 815 - 816 - 817	B. SODIQUE SPA Lignes 818 - 819 - 820 Lignes 821 - 822 - 823 Lignes 824 - 825 - 826 Lignes 827 - 828 - 829	B. SODIQUE SPA Lignes 830 - 831 - 832 Lignes 833 - 834 - 835 Lignes 836 - 837 - 838 Lignes 839 - 840 - 841	B. SODIQUE SPA Lignes 842 - 843 - 844 Lignes 845 - 846 - 847 Lignes 848 - 849 - 850 Lignes 851 - 852 - 853	B. SODIQUE SPA Lignes 854 - 855 - 856 Lignes 857 - 858 - 859 Lignes 860 - 861 - 862 Lignes 863 - 864 - 865	B. SODIQUE SPA Lignes 866 - 867 - 868 Lignes 869 - 870 - 871 Lignes 872 - 873 - 874 Lignes 875 - 876 - 877	B. SODIQUE SPA Lignes 878 - 879 - 880 Lignes 881 - 882 - 883 Lignes 884 - 885 - 886 Lignes 887 - 888 - 889	B. SODIQUE SPA Lignes 890 - 891 - 892 Lignes 893 - 894 - 895 Lignes 896 - 897 - 898 Lignes 899 - 900 - 901	B. SODIQUE SPA Lignes 902 - 903 - 904 Lignes 905 - 906 - 907 Lignes 908 - 909 - 910 Lignes 911 - 912 - 913	B. SODIQUE SPA Lignes 914 - 915 - 916 Lignes 917 - 918 - 919 Lignes 920 - 921 - 922 Lignes 923 - 924 - 925	B. SODIQUE SPA Lignes 926 - 927 - 928 Lignes 929 - 930 - 931 Lignes 932 - 933 - 934 Lignes 935 - 936 - 937	B. SODIQUE SPA Lignes 938 - 939 - 940 Lignes 941 - 942 - 943 Lignes 944 - 945 - 946 Lignes 947 - 948 - 949	B. SODIQUE SPA Lignes 950 - 951 - 952 Lignes 953 - 954 - 955 Lignes 956 - 957 - 958 Lignes 959 - 960 - 961	B. SODIQUE SPA Lignes 962 - 963 - 964 Lignes 965 - 966 - 967 Lignes 968 - 969 - 970 Lignes 971 - 972 - 973	B. SODIQUE SPA Lignes 974 - 975 - 976 Lignes 977 - 978 - 979 Lignes 980 - 981 - 982 Lignes 983 - 984 - 985	B. SODIQUE SPA Lignes 986 - 987 - 988 Lignes 989 - 990 - 991 Lignes 992 - 993 - 994 Lignes 995 - 996 - 997	B. SODIQUE SPA Lignes 998 - 999 - 1000 Lignes 1001 - 1002 - 1003 Lignes 1004 - 1005 - 1006 Lignes 1007 - 1008 - 1009	B. SODIQUE SPA Lignes 1010 - 1011 - 1012 Lignes 1013 - 1014 - 1015 Lignes 1016 - 1017 - 1018 Lignes 1019 - 1020 - 1021	B. SODIQUE SPA Lignes 1022 - 1023 - 1024 Lignes 1025 - 1026 - 1027 Lignes 1028 - 1029 - 1030 Lignes 1031 - 1032 - 1033	B. SODIQUE SPA Lignes 1034 - 1035 - 1036 Lignes 1037 - 1038 - 1039 Lignes 1040 - 1041 - 1042 Lignes 1043 - 1044 - 1045	B. SODIQUE SPA Lignes 1046 - 1047 - 1048 Lignes 1049 - 1050 - 1051 Lignes 1052 - 1053 - 1054 Lignes 1055 - 1056 - 1057	B. SODIQUE SPA Lignes 1058 - 1059 - 1060 Lignes 1061 - 1062 - 1063 Lignes 1064 - 1065 - 1066 Lignes 1067 - 1068 - 1069	B. SODIQUE SPA Lignes 1070 - 1071 - 1072 Lignes 1073 - 1074 - 1075 Lignes 1076 - 1077 - 1078 Lignes 1079 - 1080 - 1081	B. SODIQUE SPA Lignes 1082 - 1083 - 1084 Lignes 1085 - 1086 - 1087 Lignes 1088 - 1089 - 1090 Lignes 1091 - 1092 - 1093	B. SODIQUE SPA Lignes 1094 - 1095 - 1096 Lignes 1097 - 1098 - 1099 Lignes 1100 - 1101 - 1102 Lignes 1103 - 1104 - 1105	B. SODIQUE SPA Lignes 1106 - 1107 - 1108 Lignes 1109 - 1110 - 1111 Lignes 1112 - 1113 - 1114 Lignes 1115 - 1116 - 1117	B. SODIQUE SPA Lignes 1118 - 1119 - 1120 Lignes 1121 - 1122 - 1123 Lignes 1124 - 1125 - 1126 Lignes 1127 - 1128 - 1129	B. SODIQUE SPA Lignes 1130 - 1131 - 1132 Lignes 1133 - 1134 - 1135 Lignes 1136 - 1137 - 1138 Lignes 1139 - 1140 - 1141	B. SODIQUE SPA Lignes 1142 - 1143 - 1144 Lignes 1145 - 1146 - 1147 Lignes 1148 - 1149 - 1150 Lignes 1151 - 1152 - 1153	B. SODIQUE SPA Lignes 1154 - 1155 - 1156 Lignes 1157 - 1158 - 1159 Lignes 1160 - 1161 - 1162 Lignes 1163 - 1164 - 1165	B. SODIQUE SPA Lignes 1166 - 1167 - 1168 Lignes 1169 - 1170 - 1171 Lignes 1172 - 1173 - 1174 Lignes 1175 - 1176 - 1177	B. SODIQUE SPA Lignes 1178 - 1179 - 1180 Lignes 1181 - 1182 - 1183 Lignes 1184 - 1185 - 1186 Lignes 1187 - 1188 - 1189	B. SODIQUE SPA Lignes 1190 - 1191 - 1192 Lignes 1193 - 1194 - 1195 Lignes 1196 - 1197 - 1198 Lignes 1199 - 1200 - 1201	B. SODIQUE SPA Lignes 1202 - 1203 - 1204 Lignes 1205 - 1206 - 1207 Lignes 1208 - 1209 - 1210 Lignes 1211 - 1212 - 1213	B. SODIQUE SPA Lignes 1214 - 1215 - 1216 Lignes 1217 - 1218 - 1219 Lignes 1220 - 1221 - 1222 Lignes 1223 - 1224 - 1225	B. SODIQUE SPA Lignes 1226 - 1227 - 1228 Lignes 1229 - 1230 - 1231 Lignes 1232 - 1233 - 1234 Lignes 1235 - 1236 - 1237	B. SODIQUE SPA Lignes 1238 - 1239 - 1240 Lignes 1241 - 1242 - 1243 Lignes 1244 - 1245 - 1246 Lignes 1247 - 1248 - 1249	B. SODIQUE SPA Lignes 1250 - 1251 - 1252 Lignes 1253 - 1254 - 1255 Lignes 1256 - 1257 - 1258 Lignes 1259 - 1260 - 1261	B. SODIQUE SPA Lignes 1262 - 1263 - 1264 Lignes 1265 - 1266 - 1267 Lignes 1268 - 1269 - 1270 Lignes 1271 - 1272 - 1273	B. SODIQUE SPA Lignes 1274 - 1275 - 1276 Lignes 1277 - 1278 - 1279 Lignes 1280 - 1281 - 1282 Lignes 1283 - 1284 - 1285	B. SODIQUE SPA Lignes 1286 - 1287 - 1288 Lignes 1289 - 1290 - 1291 Lignes 1292 - 1293 - 1294 Lignes 1295 - 1296 - 1297	B. SODIQUE SPA Lignes 1298 - 1299 - 1300 Lignes 1301 - 1302 - 1303 Lignes 1304 - 1305 - 1306 Lignes 1307 - 1308 - 1309	B. SODIQUE SPA Lignes 1310 - 1311 - 1312 Lignes 1313 - 1314 - 1315 Lignes 1316 - 1317 - 1318 Lignes 1319 - 1320 - 1321	B. SODIQUE SPA Lignes 1322 - 1323 - 1324 Lignes 1325 - 1326 - 1327 Lignes 1328 - 1329 - 1330 Lignes 1331 - 1332 - 1333	B. SODIQUE SPA Lignes 1334 - 1335 - 1336 Lignes 1337 - 1338 - 1339 Lignes 1340 - 1341 - 1342 Lignes 1343 - 1344 - 1345	B. SODIQUE SPA Lignes 1346 - 1347 - 1348 Lignes 1349 - 1350 - 1351 Lignes 1352 - 1353 - 1354 Lignes 1355 - 1356 - 1357	B. SODIQUE SPA Lignes 1358 - 1359 - 1360 Lignes 1361 - 1362 - 1363 Lignes 1364 - 1365 - 1366 Lignes 1367 - 1368 - 1369	B. SODIQUE SPA Lignes 1370 - 1371 - 1372 Lignes 1373 - 1374 - 1375 Lignes 1376 - 1377 - 1378 Lignes 1379 - 1380 - 1381	B. SODIQUE SPA Lignes 1382 - 1383 - 1384 Lignes 1385 - 1386 - 1387 Lignes 1388 - 1389 - 1390 Lignes 1391 - 1392 - 1393	B. SODIQUE SPA Lignes 1394 - 1395 - 1396 Lignes 1397 - 1398 - 1399 Lignes 1400 - 1401 - 1402 Lignes 1403 - 1404 - 1405	B. SODIQUE SPA Lignes 1406 - 1407 - 1408 Lignes 1409 - 1410 - 1411 Lignes 1412 - 1413 - 1414 Lignes 1415 - 1416 - 1417	B. SODIQUE SPA Lignes 1418 - 1419 - 1420 Lignes 1421 - 1422 - 1423 Lignes 1424 - 1425 - 1426 Lignes 1427 - 1428 - 1429	B. SODIQUE SPA Lignes 1430 - 1431 - 1432 Lignes 1433 - 1434 - 1435 Lignes 1436 - 1437 - 1438 Lignes 1439 - 1440 - 1441	B. SODIQUE SPA Lignes 1442 - 1443 - 1444 Lignes 1445 - 1446 - 1447 Lignes 1448 - 1449 - 1450 Lignes 1451 - 1452 - 1453	B. SODIQUE SPA Lignes 1454 - 1455 - 1456 Lignes 1457 - 1458 - 1459 Lignes 1460 - 1461 - 1462 Lignes 1463 - 1464 - 1465	B. SODIQUE SPA Lignes 1466 - 1467 - 1468 Lignes 1469 - 1470 - 1471 Lignes 1472 - 1473 - 1474 Lignes 1475 - 1476 - 1477	B. SODIQUE SPA Lignes 1478 - 1479 - 1480 Lignes 1481 - 1482 - 1483 Lignes 1484 - 1485 - 1486 Lignes 1487 - 1488 - 1489	B. SODIQUE SPA Lignes 1490 - 1491 - 1492 Lignes 1493 - 1494 - 1495 Lignes 1496 - 1497 - 1498 Lignes 1499 - 1500 - 1501	B. SODIQUE SPA Lignes 1502 - 1503 - 1504 Lignes 1505 - 1506 - 1507 Lignes 1508 - 1509 - 1510 Lignes 1511 - 1512 - 1513	B. SODIQUE SPA Lignes 1514 - 1515 - 1516 Lignes 1517 - 1518 - 1519 Lignes 1520 - 1521 - 1522 Lignes 1523 - 1524 - 1525	B. SODIQUE SPA Lignes 1526 - 1527 - 1528 Lignes 1529 - 1530 - 1531 Lignes 1532 - 1533 - 1534 Lignes 1535 - 1536 - 1537	B. SODIQUE SPA Lignes 1538 - 1539 - 1540 Lignes 1541 - 1542 - 1543 Lignes 1544 - 1545 - 1546 Lignes 1547 - 1548 - 1549	B. SODIQUE SPA Lignes 1550 - 1551 - 1552 Lignes 1553 - 1554 - 1555 Lignes 1556 - 1557 - 1558 Lignes 1559 - 1560 - 1561	B. SODIQUE SPA Lignes 1562 - 1563 - 1564 Lignes 1565 - 1566 - 1567 Lignes 1568 - 1569 - 1570 Lignes 1571 - 1572 - 1573	B. SODIQUE SPA Lignes 1574 - 1575 - 1576 Lignes 1577 - 1578 - 1579 Lignes 1580 - 1581 - 1582 Lignes 1583 - 1584 - 1585	B. SODIQUE SPA Lignes 1586 - 1587 - 1588 Lignes 1589 - 1590 - 1591 Lignes 1592 - 1593 - 1594 Lignes 1595 - 1596 - 1597	B. SODIQUE SPA Lignes 1598 - 1599 - 1600 Lignes 1601 - 1602 - 1603 Lignes 1604 - 1605 - 1606 Lignes 1607 - 1608 - 1609	B. SODIQUE SPA Lignes 1610 - 1611 - 1612 Lignes 1613 - 1614 - 1615 Lignes 1616 - 1617 - 1618 Lignes 1619 - 1620 - 1621	B. SODIQUE SPA Lignes 1622 - 1623 - 1624 Lignes 1625 - 1626 - 1627 Lignes 1628 - 1629 - 1630 Lignes 1631 - 1632 - 1633	B. SODIQUE SPA Lignes 1634 - 1635 - 1636 Lignes 1637 - 1638 - 1639 Lignes 1640 - 1641 - 1642 Lignes 1643 - 1644 - 1645	B. SODIQUE SPA Lignes 1646 - 1647 - 1648 Lignes 1649 - 1650 - 1651 Lignes 1652 - 1653 - 1654 Lignes 1655 - 1656 - 1657	B. SODIQUE SPA Lignes 1658 - 1659 - 1660 Lignes 1661
--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

TARIFICATION INTERMODALE :**Abonnements PASS VERT :**

En 2007/2008, 2207 titres PASS VERT ont été vendus. Cela représente 221 utilisateurs par mois. La commune de Sayat ayant été intégrée au PTU en 2003, seules les communes de Malintrat et de Saint Beauzire sont désormais concernées par ce type d'abonnement. Une diminution du nombre d'utilisateurs de 39 % est constatée entre 2002 et 2008.

Aucune interopérabilité entre les lignes du Conseil Général du Puy-de-Dôme et les transports en commun urbains n'a été adoptée.

Abonnements TANDEM :

- Abonnement Tandem salarié TER + bus/tram T2C (agglomération clermontoise)
L'abonnement Tandem salarié est un titre unique de transport pour emprunter le train et les transports urbains clermontois (bus et tramway), pour une circulation illimitée sur le trajet domicile - travail. Les correspondances trains / bus ou trams sont possibles aux gares de Clermont-Ferrand, Clermont-La Pardieu, Clermont-La Rotonde, Royat-Chamalières, Durtol, Gerzat, Pont-du-Château, Sarliève-Cournon et Le Cendre-Orcet. Il permet également d'effectuer un nombre de trajets illimités sur le réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise.
Par rapport à l'achat séparé d'un abonnement ferroviaire et d'un abonnement urbain, ce tarif Tandem apporte une réduction de 5,60 € (tarif au 1^{er} sept 2008) par abonnement hebdomadaire ou de 18,30 € (tarif 1^{er} sept 2008) par abonnement mensuel (accordée par le Conseil Régional d'Auvergne et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise).

- Nombre d'abonnements Tandem vendus :

		2002	2008	Evolution
Salariés	abonnt mensuel	1973	4378	+ 120 %
	abonnt hebdomadaire	1984	2744	+ 38 %
Etudiants	Etudiants mensuels	545	1694	+ 211 %

L'augmentation constatée s'explique par la montée progressive en puissance de ce produit.

Il est dû à 3 facteurs.

- une meilleure prise en charge par les Autorités Organisatrices (Conseil Régional et SMTC) qui le rend beaucoup plus attractif. En effet, en 2002, la réduction (contributions du Conseil Régional et SMTC) accordée était de 1,52 € pour les abonnements Tandem salariés hebdomadaires (contre 5,6 € en 2008) et de 6,86 € pour les mensuels (contre 18,3 € en 2008).



- une interopérabilité entre le ferroviaire et les Transports en Commun urbains : vente d'abonnements Tandem par la SNCF et T2C sur support billettique unique (cartes unikOpass et Mode Pass)

- l'interconnexion Tram/Train en gare de Clermont-la Pardieu.

SYNTHÈSE :

6 Parkings relais (3 P+R et 3 parkings de proximité, soient plus de 1 500 places) et 4 Pôles d'Echanges Intermodaux (PEI) ont accompagné la mise en place de la ligne de tramway.

On observe un fonctionnement propre à chacun des parkings relais :

- **P+R 1^{er} mai (290 places) :**

environ 50 % d'occupation en semaine – très peu le samedi

L'accès se fait pour moitié par des abonnés T2C et moitié par une tarification horaire (seulement 7 % de forfait P+R/Tram)

- **P+R Henri Dunant (550 places) :**

Moins de 30 % d'occupation en semaine - moins de 20 % le samedi

L'accès diffère entre le week-end et la semaine :

accès en week-end : 76 % de forfait P+R/Tram

accès en semaine : 58 % d'abonnés T2C et 27 % de forfait P+R/Tram.

- **P+R les Pistes (400 places) :**

60 véhicules/jour en semaine et 84 véhicules/jour le samedi

L'accès se fait pour moitié par des abonnés T2C et moitié par forfait P+R/Tram en semaine contre 80 % de forfait P+R/Tram le samedi.

- **Parking Croix de Neyrat (parking mutualisé avec le centre commercial – aucune données disponibles)**

- **Parking La Pardieu (120 places) :**

Environ 70 % d'occupation en semaine, dont plus de la moitié par des pendulaires.

- **Parking Margeride (110 places) :**

Environ 80 % d'occupation en semaine, dont 45 % de pendulaires, et moins de 30 % d'occupation le samedi. Très peu de voitures (moins de 5 %) restent stationnées à la semaine.

Les offres ferroviaires et de transports en commun urbains ont évolué de façon à rendre attractifs les PEI de la gare centrale et de la Pardieu (+63 % de fréquentation de la gare de La Pardieu). En revanche, l'offre du Conseil Général



n'ayant pas évolué entre 2002 et 2008, les PEI des Pistes et des Salins n'atteignent pas leurs objectifs (par exemple, aucune ligne Transdôme ne dessert le PEI des Pistes).

Seule une interopérabilité entre le ferroviaire et les transports en commun urbains a été mise en place (tarification Tandem avec support unique Unikopass/mode Pass). Cette dernière a entraîné une hausse importante du nombre d'abonnés Tandem.

